



**MAIRIE
D'AJACCIO**

LE HANDICAP MOTEUR



Fiche Pratique et thématique.

SOMMAIRE

LES PRINCIPAUX ORGANISMES À CONNAITRE.....	3
LES AIDES QUE JE PEUX DEMANDER.....	4
MON DOMICILE N’EST PAS ACCESSIBLE.....	5
LES AIDES AU QUOTIDIEN.....	6
LA SCOLARISATION.....	10
TRANSPORT ET DÉPLACEMENT.....	11
EMPLOI, FORMATION, AMÉNAGEMENT, FINANCEMENT.....	15
QUELLES ACTIVITÉS CULTURELLES, DE LOISIRS ET DE SPORT JE PEUX PRATIQUER ?.....	18
CETTE PERSONNE SOUHAITE PARTIR EN VACANCES.....	19
INFORMATIONS PRATIQUES	20

LES PRINCIPAUX ORGANISMES À CONNAITRE

**L'Association des
Paralysés de France**
apporte soutien et
accompagnement
aux personnes en
situation de handicap

La Direction de
l'accessibilité de la
mairie d'Ajaccio et la
**Mission Handicap de
la CAPA.**

**Maison Départementale
des Personnes
Handicapées (MDPH)**
Gère principalement le
traitement de dossiers
d'aides financières pour les
personnes handicapées.

SAVS : Service
d'Accompagnement à la
Vie Sociale à domicile.
SAMSAH : Service
d'Accompagnement
Médico-Social pour
personnes Adultes.

***[Vous pouvez contacter les numéros
verts d'écoute, de soutien et
d'orientation de l'APF.](#)***

📞 Ecoute Handicap Moteur
0 800 500 597

📞 Ecoute SEP Sclérose en Plaques
0 800 85 49 76

✚ Avant de demander ces aides, il faut que mon handicap et mes besoins soient reconnus et validés !

✚ Les aides liées à mon handicap :

- ✓ Les Prestations de Compensation du Handicap (PCH); L'allocation pour l'adulte handicapés (AAH); l'Allocation d'éducation de l'Enfant Handicapés (AEEH) etc.
- ✓ Aides humaines (auxiliaire de vie, aides ménagères.)
- ✓ Aides techniques. (fauteuil, aménagement du logement)

✚ Les aides financières pour tous sous conditions, telles que :

- ✓ L'aide Personnalisée au Logement (APL)
- ✓ Les Allocations familiales.

Mes droits:

✚ Où m'adresser ?

- La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- La Direction de l'accessibilité de la Mairie d'Ajaccio.
- La Mission Handicap de la CAPA (FELICIAGGI Isabelle).
- A l'Association des Paralysés de France (APF)
- Au SAVS-SAMSAH : pour évaluer le handicap et vous aidez dans les démarches.

MON DOMICILE N'EST PAS ACCESSIBLE

Je suis propriétaire d'un appartement :

Si les parties communes de mon immeuble ne sont pas accessibles, je dois m'adresser à la **copropriété ou au syndic**.

Si je veux financer des travaux d'adaptation dans mon appartement, je peux m'adresser à **la MDPH ou à l'APF**.

Je suis propriétaire d'une maison individuelle :

Si j'ai besoin de faire des travaux pour accéder à ma maison, je dois faire une déclaration de travaux auprès du **service urbanisme de la Mairie**.

Si je dois faire des travaux à l'intérieur de ma maison, je n'ai pas d'autorisation à demander.

Dans les deux cas, je peux avoir des aides financières en m'adressant à **la MDPH ou à l'APF**.



Je suis locataire d'un HLM :

Si les parties communes de mon immeuble ne sont pas accessibles, je dois m'adresser à mon **bailleur**.

Si je peux faire des travaux d'adaptation, je demande d'abord à mon **bailleur**. Pour le financement de ces travaux, je m'adresse à la **MDPH**.

Si je suis contraint de changer de logement, je peux m'adresser :

A **mon bailleur** pour une demande de mutation. La ville d'Ajaccio ne dispose d'aucun logement social. Les assistantes sociales aident les demandeurs à constituer les dossiers de demande de logement social.

Je suis locataire dans le parc privé :

Si les parties communes de mon immeuble ne sont pas accessibles, je dois m'adresser à mon **propriétaire** qui prendra contact avec la copropriété.

**Les structures
médicales sociales**

Les Services d'Accompagnement à la vie Sociale (S.A.V.S) :

Ils ont pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie des adultes handicapés par un accompagnement adapté, favorisant le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels en facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par les collectivités ; Ces structures médico-sociales, constituées d'équipes pluridisciplinaires, prennent en charge des personnes adultes, y compris des travailleurs handicapés, qui ont, à un moment de leur vie, besoin d'un accompagnement dans la vie quotidienne. Des visites à domicile leur permettent d'être stimulées et aidées (repas, linge, courses, gestion du budget...)

FOYER CASA TOIA (SAVS –APF)

25 rue Colonel Colonna d'Ornano
20090 Ajaccio
☎ 04 95 10 58 10

SAVS LES HAUTS DE PETRA DI MARE

(APF) Bat B Avenue Mal juin
20090 Ajaccio
☎ 04.95.20.78.09
savs.ajaccio@apf.fr

Les Services d'Accompagnement Médico-Social pour adultes handicapés (S.A.M.S.A.H)

S.A.M.S.A.H. / I.S.I.A.T.I.S
Montée Saint Jean- Rue des
pommiers 20000 Ajaccio
☎ 04.95.22.99.00

S.A.M.S.A.H. / A STELLA
IMM le Pingouin bat c rce Parc Azur
av mal Juin 20000 Ajaccio
☎ 04.95.10.40.80

Ajaccio-Services: (ménage, repassage, aide aux courses) se déplace sur Ajaccio-AFA-Alata-Porticcio.
Carole & Vincent RIOU Lot Vigna
20167 PIANA
☎ 06. 72. 67. 12. 62
www.ajaccio-services.com

A2micile :
Av Noël Franchini résidence
Europa Bt A 20090 Ajaccio

☎ 06.14.25.30.54 ou
09.66.98.22.6
www.a2micile.com

ACPA :
Tour Armoise Résidence
Castel Vecchio- Rue 1^{er}
Bataillon de Choc BP 562
20189 AJACCIO Cedex 2
☎ 04.95.22.35.2
www.acpa.fr

CORSSAD:
8, Cours général
Leclerc 20000 Ajaccio
☎ 04.95.20.22.24

**Les aides à la
personne:**

Association JPS:
Quartier les Salines
20090 Ajaccio
VINCIGUERRA Pascale
☎ 04.95.22.05.78
04.95.10.00.50
jps.vinci@orange.fr

ADMR:
Villa Isabelle, 8 rue Rossi –
20000 Ajaccio
☎ 04.95.21.31.78
www.admr2a.fr

A MOSSA:
Résidence 1er Consul entrée C2
Quartier Candia
20000 Ajaccio
☎ 04.95.22.40.49
Site:
<http://amossa.association.pagespro-orange.fr>

TOUTES LES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES AIDES AU QUOTIDIEN

Un ergothérapeute :

Profession de santé évaluant et traitant les personnes afin de préserver et développer leur indépendance et leur autonomie dans leur environnement quotidien et social.

Sur Ajaccio vous pouvez contacter :

Florence PUILLE

☎ 06.77.61.12.13

Jean Michel BOISSONNADE

☎ 06.66.59.30.68



J'ai du mal avec mes papiers administratifs, qui peut m'aider ?

Contactez l'**Association Nationale de Défense des Malades Invalides et Handicapés** : A.M.I.

Site internet: www.ami-handicap.org

Les Assistantes sociales de secteur :

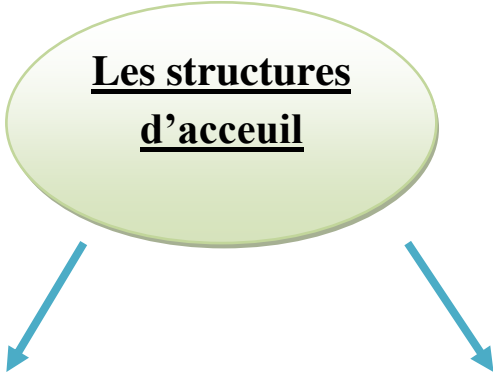
Selon le quartier où vous résidez, vous pouvez rencontrer une assistante sociale en contactant la **Direction des Interventions Sociales et Sanitaires. (DISS)**

Pour toutes ces prestations vous pouvez employer et payer vous-même une personne avec le **Chèque Emploi Service Universel** : CESU

Connaitre **toutes les associations d'aide** à la personne exerçant sur la Corse :
www.sap.e-corsica.net/

JE NE PEUX PAS VIVRE SEUL À MON DOMICILE

Les structures d'accueil



Les foyers d'accueil médicalisés:

Les F.A.M accueillent des adultes handicapés dont la dépendance est constatée par la commission des droits et de l'Autonomie. Ils sont inaptes à toute activité à caractère professionnel et nécessitent une surveillance et des soins constants. Ils peuvent fonctionner avec ou sans hébergement.

(Polyhandicap, handicap moteur avec troubles associés)

F.A.M. A FUNTANELLA

F.A.M. PETRA DI MARE

F.A.M. GUAGNO LES BAINS

Les Maisons d'Accueil Spécialisées :

Les MAS sont des établissements médico-sociaux destinés à accueillir des personnes adultes (+18ans) atteintes d'un handicap intellectuel, moteur ou somatique grave, ou gravement polyhandicapées, qui nécessitent une surveillance médicale et des soins constants.

MAS L'Albizzia

Chemin de candia

20090 Ajaccio

☎ 04 95 23 72 80

Mail: Mas.ajaccio@apf.asso.fr

A qui m'adresser pour avoir des informations ?

A la **MDPH**

Auprès de l'**Association des Paralysés de France** (SAVS-SAMSAH)

A l'aide du **Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux :**

Site: www.finess.sante.gouv.fr

LA SCOLARISATION

✚ *Depuis la loi du 11 février 2005, toutes les communes ont l'obligation de rendre leurs bâtiments accessibles et les écoles sont une priorité.*

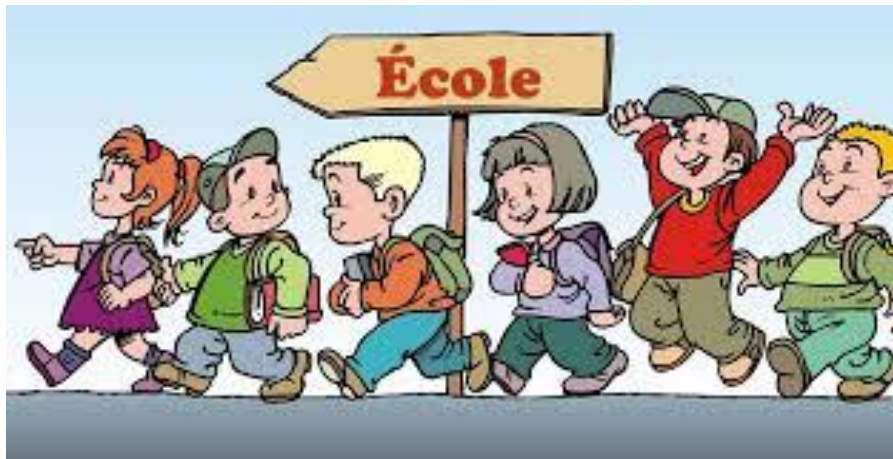
Si vous rencontrez des difficultés pour accéder à l'école de votre enfant, adressez-vous à **votre commune** : un aménagement spécifique doit être pris en compte.

Vous pouvez vous adresser à la **Direction de l'accessibilité de la Mairie d'Ajaccio.**

Directrice : Auneau Murielle

Mail: m.auneau@ville-ajaccio.fr

Site internet pour consulter l'ensemble des écoles et crèches pour vos enfants:
www.ajaccio.fr



TRANSPORT ET DÉPLACEMENT

Le Transport en Commun
d'Ajaccio :
MUVISTRADA

Demandez votre carte « **ACCESS 80** » ou « **ACCESS 50** » tarifs adaptés à votre taux d'incapacité (de 0€ à 10€)

Vous pouvez retirer le dossier d'inscription :
Auprès de l'agence commerciale
CTA – 75 cours Napoléon



Vous pouvez aussi adhérer au **service TAD +**, service de transport à la demande destiné aux personnes à mobilité réduite (desserte d'arrêt à arrêt) sur le périmètre du réseau urbain Muvistrada pour les personnes titulaires de la carte d'invalidité d'au moins 80% d'incapacité.

✚ ***Avant de vous déplacer dans un lieu, bien vérifier son accessibilité :
ascenseur, marches, pentes, largeur des portes.
N'hésitez pas à téléphoner pour vous renseigner.***

✚ **Le Permis de conduire :**

Vos droits sur :

http://www.handroit.com/permis_conduire.htm

✚ **Aménager son véhicule :**

Des financements sont possibles pour cela
contactez :

L'association des Paralysés de France
(APF)

La Maison Départementale des Personnes
Handicapées (MDPH)



✚ **Pour obtenir une Carte Mobilité Inclusion** (ancienne carte de stationnement) afin de pouvoir se garer sur les emplacements réservés aux personnes handicapées, vous devez en faire la demande auprès de la MDPH ou Le Service Départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) pour les personnes qui relèvent du code des pensions militaires d'invalidité et de victimes de la guerre

Site: <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/laccessibilite-du-stationnement-et-carte-mobilite-inclusion-cmi>



Micheline:

Des autorails neufs sont entrés en service au printemps 2009 avec accès adapté, emplacement pour des voyageurs en fauteuil roulant et WC accessible. Ces nouveaux autorails sont utilisés sur les grandes lignes entre Bastia - Ajaccio - Calvi. Les anciens Soulé utilisés entre Calvi et Ile Rousse ne sont pas spécialement adaptés pour les fauteuils roulants.

Pour les horaires : www.corsicabus.org



Tous les ferries sont équipés pour accueillir les passagers handicapés, avec des accès faciles à bord pour les fauteuils roulants. Il en est de même pour le terminal, qui en plus contient des toilettes adaptées.



 Si vous devez voyager en dehors de la Corse :

Préparez votre itinéraire sur Infomobi : 0 810 64 64 64 ou sur le site internet www.infomobi.com vous trouverez des plans à lisibilité améliorée, des informations sur les dispositifs techniques et des conseils pour vous déplacer

❖ **Concernant le train:**

Pour me déplacer sur le **réseau ferroviaire Français via la SNCF** : le service **Accès Plus** permet aux personnes handicapées titulaires d'une invalidité à 80% et plus d'être mises en relation avec un conseiller qui prendra en compte leur demande et leurs besoins en matière d'accompagnement.

Pour les personnes ayant besoin d'une aide particulière pour se déplacer de leur domicile jusqu'en gare et inversement, la SNCF a créé le service **d'aide à la personne Domicile-Train**.

Toutes les informations sur ce service sur le site internet:
<http://www.voyages-sncf.com/services/accompagnement>

❖ **Concernant l'avion :**

SAPHIR, Service d'Air France d'assistance pour les informations et réservation :

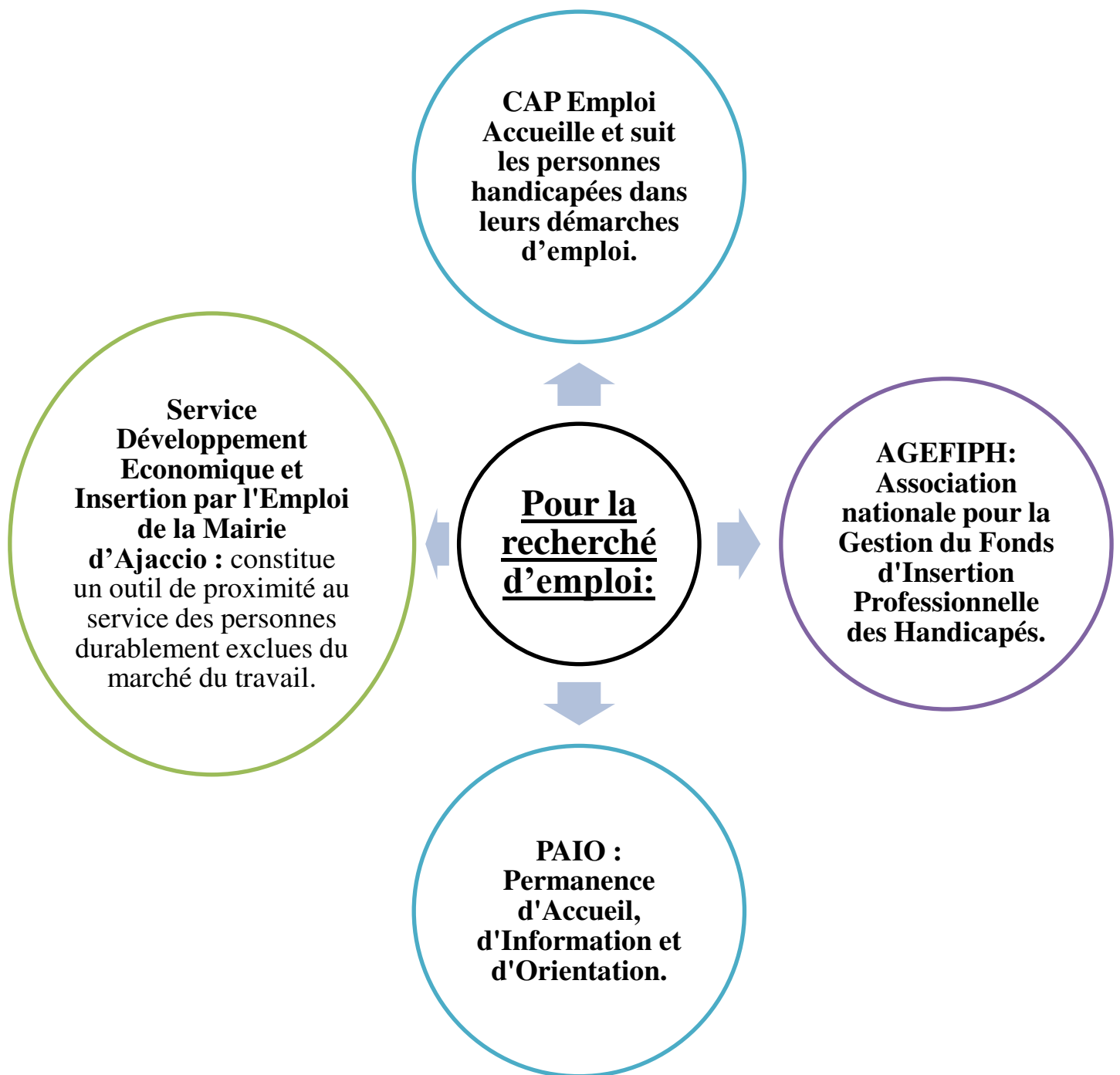
☎ 0 820 01 24 24 de 9h00 à 19h00 du lundi au vendredi et de 9h00 à 18h00 le samedi. Ou sur le site internet: www.argos.fr/airfr/info.htm

La Compagnie AIR CORSICA vous propose également son service SAPHIR. Toute réservation doit être effectuée au plus tard 48h avant le départ :

☎ 0825 35 35 35 (0,15€ ttc/mn) du lundi au dimanche de 9h à 17h.



« **Demandez la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), c'est faire reconnaître officiellement son aptitude au travail suivant ses capacités liées à son handicap.** »



Pour toutes informations sur le **financement de l'accompagnement** (aide humaines, techniques...) pour les étudiants en situation de handicap, contactez Droit au Savoir Info : 0 810 35 10 13

La **MDPH** peut vous proposer une orientation en milieu protégé ou adapté, pour que vous puissiez exercer une activité rémunérée dans des conditions adaptées à vos possibilités.

Faire ses études et se former:

Entrer dans la fonction publique:

Connaitre les emplois disponibles dans la fonction publique :
www.fonction-public.gouv.fr

 Adresses utiles :

Service Développement Economique et Insertion par l'Emploi:

Hôtel de Ville
1er étage
20000 Ajaccio
☎ 04.95.22.04.40

Pôle emploi Ajaccio:

Quartier Saint Joseph,
Avenue du Mont Thabor, 20000 Ajaccio
☎ 3949

***Un conseil écoutez la Radio Vivre FM, fréquence 93.9
Emission dédiées à l'insertion sociale et professionnelle,
l'orientation et la formation.***

FNATH (Fédération Nationale
des Associations du Travail et
des Handicapés)

11, rue des Anciennes Mairies
92000 NANTERRE

☎ 01.47.29.81.05

Site : www.fnath.org

**Le Conseil des
Prud'hommes**

Jardin du Centre Bat. 2 -
Chemin de Loretto
20090 Ajaccio

☎ 04.95.23.73.95



**Si vous rencontrez des difficultés
dans votre travail:**

**La Direction Départementale de
l'Emploi et de la Formation
Professionnelle (DDTEPP)**

2 chemin de Loretto - BP332
20180 Ajaccio CEDEX 1

☎ 04 95 23 90 00

*Votre employeur peut bénéficier de subventions pour ces aménagements en s'adressant à l'**AGEFIPH** (Association de Gestion des Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées) pour le secteur privé ou au **FIPHFP** (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique).*

QUELLES ACTIVITÉS CULTURELLES, DE LOISIRS ET DE SPORT JE PEUX PRATIQUER ?

La culture:

La ville d'Ajaccio a mis en place des tarifs préférentiels pour les bénéficiaires de l'AAH et leurs accompagnants au même titre que les moins de 25 ans les chômeurs et les titulaires du RSA. (spectacles : Espace Diamant, Palatinu et entrée au Musée Fesch)

Les associations:

ACLAM: Association de loisirs, culturelle et de relations du quartier de Mezzavia

RECRE 2A : cours de gymnastique volontaire pour enfants, adultes et seniors ; actimarche ; gym équilibre ; gym handicap ; aquagym en piscine l'hiver et en mer l'été ; randonnées ; sorties.



Le sport:

Odyssée Plongée

Venez vivre vos plongées en parfaite liberté et sans contraintes

Société Nautique Ajaccio

La passion de la voile

Piscine des Salines « Canetons » et Piscine Pascal Rossini

équipements adaptés pour personnes à mobilité réduite.

Equitation: Centre équestre Campo Dell'Oro

La Médiation Animal:

Association Les Hérissons

Leslie & Noki

Handiguide des sports: guide des activités physiques et sportives pour les personnes handicapées .

Une Mains Tendue :

Educateur sportif spécialisé.

Autres activités:

Office du Tourisme d'Ajaccio:

Conseils et informations pour vos loisirs, vacances, sorties.

Site: www.ajaccio-tourisme.com

Se baigner avec les handiplagistes.

Randonnées en joelette (fauteuil tout terrain mono-roue) avec l'APF

CETTE PERSONNE SOUHAITE PARTIR EN VACANCES

 *En France il existe un label national Tourisme Handicaps. Si une structure a le label Handicap visuel, vous pouvez être sûr de son accessibilité. Plus de 1500 sites sont déjà labellisés. Renseignements auprès de l'Association Tourisme*

❖ L'Office du Tourisme d'Ajaccio:

Peut vous conseiller sur vos sorties, vos loisirs ou encore vos vacances.

❖ Les aides financières :

Divers organisme peuvent vous aider à financer vos projets de vacances sous certaines conditions : la **CPAM**, **l'Agence Nationale des Chèques Vacances**, **votre mutuelle**, **votre comité d'entreprise**, **la MDPH** (pour les bénéficiaires de la PCH...) **Le Centre Intercommunal d'Action Social (CIAS)** peut aussi vous aider, n'hésitez pas à contacter les assistantes sociales du service.

Pour Information: Dans les musées nationaux, l'entrée est gratuite pour l'accompagnateur.

L'association Tourisme Handicaps

43, rue Marx Dormoy, 75018 PARIS

 01.44.11.10.41

Mail: tourisme.handicaps@club-internet.fr

Site Internet: www.tourisme-handicaps.org

INFORMATIONS PRATIQUES

Santé:

Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Corse du Sud :

Bd Abbe Recco Les Padules
BP 910
20702 Ajaccio Cedex 9
Site internet: www.ameli.fr

Caisse d'Allocation Familiale de la Corse du Sud:

19, avenue Impératrice-Eugénie
20306 Ajaccio Cedex
Site internet: www.caf.fr

Des fiches pour expliquer aux familles les consignes préopératoires :

Lorsque l'opération d'un enfant est programmée, les familles ne comprennent pas toujours les nombreuses consignes transmises par les services d'anesthésie :

L'Association SPARADRAP met à votre disposition 2 fiches pratiques sur : www.sparadrap.org

Impôts :

L'Association des Paralysés de France édite chaque année un guide impôts. Pour en recevoir un exemplaire, contactez l'APF :

40 Avenue Noël Franchini
20090 Ajaccio
☎ 04.95.20.75.33
Mail: dd.20a@apf.asso.fr

Pour l'accessibilité:

Vous trouverez sur le site **CORSICA ACCESS** des informations utiles dans de nombreux domaines (sport, culture, déplacements...) nécessaires aux personnes à mobilité réduite en Corse: www.corsica-access.org

Le Guichet Unique

Guichet Unique Enfance/Jeunesse
immeuble Diamant 1 BP 30 192
20178 Ajaccio Cedex 1
Tél : 04.95.21.11.49
animation.jeunesse@ville-ajaccio.fr



Association HandàManu

Défense des droits des personnes en situation de handicap.
handamanu.corsica@gmail.com

Association pour personnes en situation de handicap ou ayant une maladie invalidante sur Ajaccio ou en Corse:

www.sanitaire-social.com
www.afc-ajaccio.org

Autre Association:

SEP INSEME

Association pour lutter contre la sclérose en plaque
Lieu-dit Piscia
20167 Peri
Page Facebook Sep Inseme « vivre avec »

Association Française des Polyarthritiques et des Rhumatismes Inflammatoires Chroniques

AFP-RIC: 9 rue de Nemours 75011 PARIS

☎ 01.400.30.200

Mail: afp@nerim.net

Site: www.polyarthrite.org

L'Association des diabétiques de Corse

Chez Rose Marie Pasqualaggi
Rue Paul Giacobbi – H7
20090 Ajaccio

rosemarie@lesdiabetiquesdecorse.net

☎ 06 11 04 35 03

<http://lesdiabetiquesdecorse.net/>

En cas d'urgences:

☎ Urgences psychiatrie : 04 95 29 36 45

☎ Ecoute Famille : 01.42.63.03.03

☎ Suicide écoute : 01.45.39.40.00

☎ SOS Médecins : 3624

☎ Maltraitance personnes âgées ou handicapées: 3977

☎ SAMU : 15

☎ Police secours : 17

☎ Pompiers : 18

